AB Services
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège Social : 5 Impasse Passeroni
06300 Nice
930 466 651 R.C.S NICE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT

DU 03 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le trois septembre,
À quatorze heures,
Au siège social de la société,

M. BENAOMAR Antony, Président de la Société AB Services, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à 5 Impasse Passeroni 06300 Nice et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NICE sous le numéro 932 225 972, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

- Ratification de la cession d'actions intervenue le 3 septembre 2024,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Le Président, suite au procès-verbal en date du 3 septembre 2024, constate la réalisation définitive de la cession d'actions intervenue entre Monsieur BENAOMAR Antony et la société B2M2W GROUP, en date du 3 septembre 2024.

En conséquence, le Président constate que la nouvelle répartition du capital social est la suivante :

- La société B2M2W GROUP à hauteur de 1 000 actions

DEUXIEME DECISION

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

A.B.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la Présidente et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur BENAOMAR Antony

Antony BENAOMAR

Certified by yousign

A.B.